

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTRÉAL, VENDREDI, 26 MARS 1847.

No. 24

EXTRAIT DU MANUEL DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE, PAR LE RÉVÉREND PÈRE CHINQUY.

Voyez-vous dans les villes, et malheureusement déjà dans une partie de vos plus belles campagnes, s'élever ces immenses distilleries?... Quelle est cette fumée épaisse et noire qui s'en échappe et obscurcit tout, jusqu'aux rayons du soleil?.....

Cette fumée qui monte jusqu'au ciel crie vengeance contre vous.

Cette fumée!... ce sont vos biens, c'est le pain de vos enfans, c'est l'éritage de vos pères.

Où, votre sang, vos sucres, vos richesses, votre religion, tout va s'engloutir et se perdre dans le comptoir du marchand, la distillerie et l'auberge.

Et ne dites pas comme certains insensés. "Nous sommes heureux d'avoir ces distilleries, car elles achètent nos orges, et en augmentent la valeur."

Si vous n'achetez ni bière ni whiskey, on comprend que vous pourriez faire quelques profits en vendant bien cher votre orge à la distillerie. Mais cette supposition est impossible : car aussitôt que vous aurez comme nous l'espérons bientôt, la sagesse de ne boire que l'eau si pure et si salutaire que le bon Dieu vous offre partout, les distilleries seront ruinées et tomberont. Et le jour où elles tomberont devra être, pour vous et pour votre famille et votre paroisse, un jour de joie ; il vous sera prouvé alors que ce n'est pas la distillerie qui vous soutient, mais bien vous qui la souteniez et l'enrichissiez par votre intempérance.

Il vaudrait mieux, pour votre intérêt, que vos orges fussent brûlées sur le champ que d'être consumées dans la distillerie. Dans le premier cas, au moins, vous n'auriez pas la peine de la récolter.

— "S'il n'y avait pas de distilleries, l'orge se vendrait moins chère," dites-vous.

— Mais ne vaut-il pas mieux ne recevoir que vingt sols pour un minot d'orge dont on fera un bon usage, que deux chelins qui seront employés à acheter de la bière ou d'autres boissons aussi malfaisantes?

"Un gems viendra, où l'éducation et la tempérance guériront beaucoup mieux les plaies de la société, que ne pourront jamais faire nos tribunaux et nos prisons." C'était l'honorable Juge Mondelet qui prononçait ces paroles si pleines d'espoir dans un meilleur avenir, à la session de quartier du mois d'Octobre, 1844... Nul doute que ces paroles si remarquables n'aient trouvé un noble et puissant écho dans tous les cœurs vraiment chrétiens et Canadiens... Ces beaux jours sont désirés, sont appelés par les vœux de tous. Mais comment pourront-ils arriver, ces temps heureux où l'éducation (nous entendons, avec l'honorable Juge, l'éducation religieuse) et la Tempérance se donneront la main et établiront partout leur règne pacifique et mille fois béni? Ils sont impossibles tant qu'on fera croire au peuple que les distilleries sont ses amis ; et que le meilleur emploi de nos récoltes est de les porter dans leurs vôtres ou leurs greniers infects pour les y faire pourrir, et les y changer en un déluge de feu...

Nous conjurons nos concitoyens, et ceux d'entre eux surtout à qui Dieu semble, en les appelant à diriger la presse, avoir donné mission d'éclairer le peuple et de le rendre meilleur, de se servir de leur intelligence et de l'irrésistible pouvoir qu'ils ont sur l'opinion publique, pour paralyser et arrêter ces plans gigantesques de distilleries dont la multiplicité doit attrister l'œil du patriote avant que celui du moraliste. Disons la vérité et toute la vérité à notre peuple. Faisons-lui connaître que, s'il veut attirer les bénédictions du ciel sur ses champs, ce n'est pas en faisant changer ses grains en poisons dans la distillerie qu'il y réussira. Faisons-lui connaître que si, pour un moment, il semble voir augmenter ses revenus et sa fortune ; avant peu d'années, il sera cruellement dé trompé de son erreur. Car les distilleries se multipliant, l'usage des boissons ira toujours croissant ; mille pièges nouveaux seront mis sous les pas de ses jeunes enfans. Mille filets nouveaux leur seront si bien tendus partout qu'il leur sera comme impossible d'échapper, et qu'ils y périront corps et biens tôt ou tard.

Répétons au peuple, tous les jours s'il le faut, ce premier principe d'économie politique, qui est de ne jamais rien faire, même avec un avantage momentané, de ce qui tend à encourager le vice et l'immoralité. Qu'il vaudra infiniment mieux semer du bled qu'aucun autre des grains dont la distillerie encourage la culture. Qu'à même, dans le cas où la terre ne pourrait pousser que de ces derniers, il vaudrait mieux, pour le pays en général, les consacrer aux anglais de viandes qui seraient exportées, que de les échanger contre les boissons.... Faisons connaître au peuple que le système du cou-

merce libre lui assure toujours un débouché certain pour son bled. Et que quand même il ne le vendrait qu'un bas prix, il n'a rien à craindre ; car un homme ne peut jamais souffrir lorsque ses greniers sont pleins de bled, s'il se désaltère à l'eau pure de sa fontaine, s'il sait modérer ses desirs, et se croit, lui et sa famille, aussi honorablement habillé avec la laine de ses moutons qu'avec les draps fins mais si coûteux de l'Europe.

C'est un fait bien connu que rien ne ruine plus vite une paroisse que l'établissement d'une distillerie dans son sein. Plus la distillerie s'enrichit vite et plus la paroisse tombe et s'appauvrit rapidement. Ceci est clair et n'a pas besoin de preuves.

La distillerie ! C'est la forteresse où se préparent les chaînes qui vous lieront bientôt les pieds et les mains, pour vous faire sortir plus facilement de chez vous.

La distillerie ! C'est la citadelle d'où le démon lance continuellement des dards enflammés pour consumer vos maisons et vos champs, et les réduire en cendre.

La distillerie ! Ah ! c'est comme le nuage embrasé qui, passant sur vos têtes et laissant tomber, comme autre fois, sur Sodôme, une pluie de feu, couvrira le pays de ruines et de larmes.

Le choléra qui vous a décimés, et les vers qui ont dévoré vos moissons ces années passées, ne vous ont pas fait la moitié autant de mal que vous en ferait les distilleries si vous aviez le malheur de vous accoutumer, vous et vos enfans, à faire usage des poissons qu'elles vous préparent, n'importe sous quel nom.

Nous lisons dans un journal canadien de Montréal, du 14 Décembre, un long article où l'on se félicitait de la prospérité des distilleries. "Quatre millions de gallons de whiskey, y disait-on, ont été distillés dans la seule ville de Montréal en 1846. Un de ces établissemens, y assure-t-on, à lui seul, ne consume pas moins de 1500 minots de grains tous les jours."

En vérité, se réjouir d'un pareil fait, l'annoncer à ses compatriotes comme un événement d'heureux augure, n'est-il pas quelque chose d'incroyable.

Quoi ! vous avouez qu'aucune manufacture n'est encouragée en Canada ; on n'est pas encore capable d'y faire une épingle, un bouton ; il faut envoyer chercher en Angleterre le drap de vos habits, et jusqu'aux chapeaux de paille de vos femmes. Une seule branche d'industrie reçoit un encouragement fabuleux : et cette branche d'industrie a pour résultat unique et immédiat de faire couler des torrens de larmes et de porter la ruine, la désolation, l'opprobre et la mort au sein de mille familles ; et vous vous sentez la force étrange d'en féliciter vos compatriotes !

Dans un pays qui vient d'être frappé coup sur coup par tous les fléaux : la peste, la guerre civile, la disette et par des incendies tels que le monde entier en a été frappé de stupeur, savez-vous ce qui fait palpiter de joie le cœur de certains hommes ? Ecoutez la grande nouvelle : "Montréal a fourni cette année au pays quatre millions de gallons de whiskey ! ! !

Pauvres enfans, qui, par milliers, manquez aujourd'hui de pain, d'habits, de feu, parce que vos parens sont ivrognes ; ah ! consolez-vous,.... vos parens ne manqueront jamais de whiskey : Montréal n'en distille pas moins de dix mille neuf cent quatre gallons tous les jours."

Femmes infortunées, et dont le nombre augmente si rapidement tous les jours, qui avez à supporter les brutalités d'un mari ivrogne ; essuyez vos larmes... Quatre millions de gallons de whiskey ont été distillés cette année dans la seule ville de Montréal, et on espère, vu les progrès de la civilisation et les lumières du siècle, que cette quantité sera doublée l'an prochain.

Pères et mères de familles, vous dont les enfans, tous les jours, vont oublier, dans l'auberge et la maison de restauration, les sentimens de probité et de religion qu'ils avaient puisés au foyer paternel ; consolez-vous et espérez tout de l'avenir... : les distilleries sont dans l'état le plus prospère. Pour vous aider à ramener, dans les sentiers de l'honneur et de la vertu, vos nombreuses familles, elles vous distillent, à chaque heure du jour et de la nuit, pas moins de quatre cent quarante-quatre gallons de whiskey, de la meilleure qualité, à vingt-cinq sols le pot, non réduit !

Canadiens de tous les rangs, ouvrez vos cœurs aux sentimens de la joie la plus vive : la Patrie est sauvée. Notre cher Canada va bientôt prendre rang parmi les nations grandes, fortes et intelligentes. Un avenir de prospérité sans bornes s'ouvre devant vous ; et si vous en doutez, venez dans les distilleries voir la quantité prodigieuse de whiskey qui en sort tous les jours, et qui porte partout la paix, le bonheur, l'abondance ! ! !

Tout en rendant hommage aux intentions de l'estimable écrivain que nous combattons, nous dirons qu'on fait sonner trop haut la somme d'argent que la distillerie répand dans le public, et le prix qu'elle donne pour les grains; tandis qu'on ne dit pas un mot des sommes énormes qu'elle ôte au peuple tous les ans. A entendre nos modernes économistes, on dirait que Messieurs les Distillateurs, après avoir payé le grain bien cher, donnent leur bière et leur whiskey par charité.

Ces quatre millions de gallons de whiskey distillés dans une seule année à Montréal, ont-ils été exportés? Non, (à l'exception de 3074 gallons exportés en Angleterre depuis deux ans) tout a été bu et par conséquent acheté et payé par notre pauvre et malheureux peuple.

Le commerce avec la distillerie est, sous tous les rapports, ruineux pour le peuple, et pour s'en convaincre on n'a qu'à jeter les yeux sur le tableau suivant, qui n'est que l'histoire, en chiffres, des rapports du peuple avec la distillerie:

1er. janvier, 1846.	
Doit.	
LA DISTILLERIE AU PEUPLE CANADIEN.	
Pour Orge, Seigle, Avoine, reçus,	Piastres 1,000,000
30 Décembre, 1846.	
Doit.	
LE PEUPLE CANADIEN A LA DISTILLERIE.	
Pour Rum, Whiskey, Grosse Bière, etc., livrés,	2,000,000

Balancée due par le Peuple à la Distillerie, Piastres 1,000,000

Ah! nous voudrions que Dieu daignât donner à notre faible voix la force et l'autorité qui lui manquent pour faire pénétrer partout la vérité: et nous dirions à nos concitoyens: "Défiez-vous pardessus tout des distilleries et de ceux qui vous en vantent les bienfaits imaginaires."

Le haut prix qu'elles donnent à vos grains n'est qu'illusoire et n'a rien de réel, car si on a mis, dans l'automne de 1845, un million de piastres entre vos mains pour prix de vos grains, on a trouvé le moyen, dans le cours de l'année, non seulement de vous faire rapporter cette somme à la distillerie, mais on vous l'a fait doubler; et pour un million de piastres qu'on a semblé vous donner, on vous en a arraché deux millions.

* - *Le Manuel de Tempérance a été admis par le Bureau de M.M. les Administrateurs du district de Montréal comme livre d'école.*

BULLETIN.

Nonvilles apportées par l'Hibernia.—Consommation de boisson en Canada.

—Nous ne publions aujourd'hui qu'une demi-feuille, vû que la fête enlève une journée à nos ouvriers.

—Le steamer *l'Hibernia* est arrivé à Boston samedi soir le 20 de mars et nous avons reçu nos journaux d'Europe qui vont jusqu'au 28 février.

Mgr. de Montréal a dû quitter Rome vers le 20 février, il doit passer par l'Angleterre, visiter l'Irlande et s'embarquer au Havre au commencement de mai pour le Canada.

On parle de la dissolution des chambres en Angleterre, on se disposait, disait-on, à donner à J. Russell un *fair trial*.

Le Libérateur de l'Irlande était dangereusement malade et ne pouvait quitter Londres, il est âgé de 70 ans; sa maladie est l'hydropisie dans l'estomac et les jambes, ce qui est dangereux à cet âge.

L'Irlande est à peu près dans le même état, les dépenses de l'Angleterre en sa faveur s'élèvent à un million *sterling* par mois.

La grosse cloche pour l'église paroissiale de Montréal a été fondue heureusement à Londres à la fin de février chez M.M. Mears; le métal employé est de 25 tonneaux.

M. Suffield, membre du collège de St. Pierre de Cambridge, a fait profession de la foi catholique au séminaire d'Uschau.

Le traité avec les Sikes qui assure aux Anglais l'occupation permanente de Lahore, a été ratifié par le maharajah et le gouverneur général de l'Inde. Le choléra a visité Madras, mais il diminuait au départ des derniers avis.

La comtesse Mastai Mosconi, tante du Pape, est morte à Jési le 10 janvier à l'âge de 78 ans.

Sa Sainteté le Pape Pie IX a gracieusement conféré la grand'croix de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand au comte de Shrewsbury, c'est une marque d'estime très-précieuse, et l'envoi était accompagné d'une lettre très-gracieuse du Cardinal secrétaire d'Etat.

Madame la marquise de Normanby a donné le 22 février à Paris un

roût splendide; à minuit les salons étaient comblés, il y avait près de mille personnes parmi lesquelles se trouvait l'élite des Anglais et des étrangers de distinction; parmi les pairs de France on comptait le comte Molé, M. Thiers, le comte de Montalembert; mais on n'y voyait aucun des ministres, ni aucun des membres du parti ministériel.

Un correspondant de Londres dit qu'on parle du mariage de Montalin avec la princesse Marie, fille du duc de Cambridge, oncle de la reine Victoria.

Les journaux anglais annoncent que don Miguel a quitté l'Italie, se rendant en Portugal. Le *Morning-Chronicle* dit que le bruit s'est répandu que ce prince était à Londres.

—Un de nos correspondans de Ste. Scholastique nous écrit les lignes suivantes:

"En lisant le numéro 14^e du mois courant, je trouve constatée, par des retours officiels, une épouvantable consommation de liqueurs fortes de 7,300,500 gallons, chaque année. En revoyant mes observations sur ce sujet, je vois qu'en 1830 il se consuma par la population du Canada, montant alors à 423,650 âmes 1,568,850 gallons de liqueurs fortes et 346,301 gallons de vin.

"En 1846 la population du Canada était de 690,782 âmes, augmentée par conséquent de 267,132 âmes. Si donc il y avait proportion entre la consommation de liqueurs fortes de 1846 et de 1830, celle de 1846 aurait dû être de 2,415,516 gallons et une fraction, elle est de 7,300,500 gallons. Donc l'excès de consommation en 1846 est 5,701,650 gallons, puisqu'elle aurait dû être seulement, vu la population, de 2,415,316 gallons.

"Comme nous avons progressé en ivrognerie dans l'espace de 16 ans!

"Si la millièmo partie des 3,050,250 piastres gaspillées pour se rendre semblable à la brute, je dis mal, pour se mettre au-dessous de la brute, ruiner sa fortune et sa santé, nourrir et développer les plus honteuses passions, se déshonorer soi-même, sa famille, sa religion, et son pays, était chaque année utilisée en collèges et en écoles ou autres édifices d'utilité publique, que de merveilles s'opéreraient peu à peu pour le bien de la société!"

D'après les remarques de notre savant correspondant, il paraîtrait que la consommation des boissons en Canada aurait été, en 1830, d'environ 4½ gallons par tête et de 10½ en 1846; ce qui serait horrible, et on ne pourrait y penser sans frémir. Nous avons vu que la consommation en Angleterre était de huit-dixièmes de gallon, en Irlande de neuf-dixièmes et en Ecosse de 2½ gallons; ce qui paraissait déjà un excès considérable pour ce dernier pays. Comment pourrait-il donc se faire qu'en Canada on dépensât 10½ gallons par tête? Mais considérons les données: on a dit qu'il était prouvé par les rapports officiels qu'il s'était dépensé 7,300,500 gallons de boissons en 1846. Notre correspondant fait dépenser tout cela par une population de 690,782 âmes; mais au contraire, il est parlé dans les papiers publics d'une population d'un peu plus d'un million; ce qui est vrai en y ajoutant la population du Haut-Canada. En supposant donc la population des deux Canadas à 1,300,000, il faudrait réduire la dépense de la boisson à cinq gallons et huit-treizièmes, ce qui ne donne pas une augmentation aussi effrayante. Et il ne faut pas croire que cette augmentation est due aux habitans des deux Canadas; car on ne doit pas compter pour rien les étrangers qui visitent le pays à cœur d'année, ni les matelots qui remplissent nos ports pendant tout le cours de l'été; et ce à quoi, il faut encore bien faire attention, c'est que le grand nombre de chantiers qui se sont élevés tout d'un coup et de tous côtés, principalement dans la province supérieure, ont contribué plus que tout le reste à cette grande consommation. On voit des chantiers pour la construction des vaisseaux, pour les chemins de fer, pour les télégraphes, pour des bâtisses publiques, sans compter les chantiers pour les édifices particuliers qui sont aussi en bien plus grand nombre maintenant que par le passé. La plupart de ceux qui sont employés à ces travaux, surtout pour les ouvrages publics, sont des gens d'outre-mer accoutumés dès leur enfance à une vie dure, qui n'ayant qu'une nourriture mauvaise et grossière, s'accoutument tellement à la boisson qu'on dit par

proverbe de ces gens-là, qu'ils ne vivent que de la boisson ; leur excuse est qu'ils travaillent constamment au grand air, au froid, à la pluie, à la neige, et souvent dans l'eau à moitié corps, ce qui, surtout l'automne et le printemps, demande sans doute des réchauffans ; mais passons là-dessus, et si nous nous y sommes arrêté un instant, c'était pour démontrer que la grande consommation de la boisson ne vient point de la population canadienne ; on voit, au contraire, que l'usage de la boisson a considérablement diminué surtout dans nos campagnes ; il y a là comme dans nos villes des sociétés de tempérance qui se maintiennent d'une manière bien convenable. Nous voyons ces sociétés se former et grandir non seulement parmi les Canadiens, mais aussi parmi les Irlandais et les Américains ; il n'y a guère, en ce pays, que les Anglais et les Écossais qui, se confiant en leurs propres forces, n'aiment point à se tant gêner et à s'imposer le joug de la tempérance totale. A tout ce que nous avons dit, on peut ajouter qu'il s'exporte beaucoup de boissons dit côté de la Rivière Rouge, du Nouveau-Brunswick, vers Halifax et les États-Unis ; ce qui diminue encore la dépense du Canada. Mais avant que de finir, nous observerons que le mot *il se dépense* est pris largement. On a pu importer et distiller en 1846 pour la valeur de 7,300,500 gallons de boissons, mais cela ne veut pas dire que toute cette boisson a été consommée dans la même année, et qu'il n'en reste plus ; on pourrait passer comme dans la Suède une loi de ne plus distiller de boisson pendant dix ans, et il en resterait bien encore assez pour les besoins réels pendant tout ce tems. Nous profitons de cet à-propos des distilleries, pour copier dans une de nos colonnes ce que le Père Chiniquy dit dans son inestimable MANUEL de cette espèce de gouffres infernaux ; après l'avoir lu, on pourra certainement dire pour nos grains ce qu'un orateur disait dans un meeting aux Irlandais : " Vous avez tourné vos patates en whiskey, voilà pourquoi Dieu les a maudites ; ce qu'il vous avait donné pour nourriture, vous en avez fait une détestable boisson pour l'offenser."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

—Le gouvernement badois, qui avait pendant longtems tracassé le clergé catholique, au sujet des mariages mixtes, a reconnu l'inutilité et les dangers d'une lutte où il avait contre lui la foi et la raison. L'exemple du défunt Archevêque de Cologne a porté ses fruits. Le clergé qui, dans plusieurs endroits, avait montré sur ce point une coupable faiblesse, a eu honte de sa prévarication, et les gouvernemens comprennent qu'il n'y a rien à gagner en persécutant des hommes qui agissent par conscience et par conviction.

Par un arrêté récent, le Grand-Duc a décidé qu'un Ecclésiastique ne pourrait être contraint à célébrer un mariage auquel les lois de son Église mettent quelque empêchement. Dans ce cas l'Ecclésiastique ne sera même pas tenu d'agir comme officier civil ; seulement, comme tenant les registres civils, il sera tenu d'inscrire le mariage sur ces livres.

Cette mesure, indépendamment de ce qu'elle a d'honorable en elle-même, prouve que le gouvernement de Bade n'espère plus protestantiser le clergé catholique du Grand Duché, comme il s'en flattait il y a quelques années. C'est un fait de plus à l'appui de ce que nous disions, il y a quelques semaines, sur la régénération qui s'est opérée dans le clergé badois.

L'Archevêque de Fribourg en Brisgau ayant annoncé une retraite ecclésiastique, un grand nombre de Prêtres se sont empressés d'accourir à ces exercices spirituels qui n'avaient pas eu lieu dans le pays depuis plus de cinquante ans. C'est ainsi que dans les différentes contrées de l'Allemagne, les Catholiques sortent de leur léthargie et le catholicisme recouvre sa première vigueur, tandis que le protestantisme y tombe en lambeaux et s'écroule de toutes parts.

—L'on apprend que le 16 décembre, les rongistes, voulant donner un signe de vie, se sont réunis en un soi-disant synode provincial composé de députés des villes de Worms, de Manheim, de Heidelberg, de Dainstadt, de Wiesbaden, d'Offenbach, d'Alzie et de quelques autres localités. Ce synode a ordonné la réduction d'un catéchisme de sa confession, et a nommé à cet effet une commission composée d'un petit nombre de prédicateurs rongistes et de laïques en plus grand nombre, les chargeant de présenter, au plus tard le 7 mars prochain, des projets parmi lesquels le synode choisira celui qui lui plaira davantage. Il est également difficile d'imaginer ce que doit devenir le catéchisme d'une secte qui n'est encore tombée d'accord sur aucun principe de foi, et de se rendre compte des moyens que cette assemblée pourrait employer pour faire agréer son œuvre à l'universalité des rongistes.

GRAND-DUCHÉ DE POSEN.

—La question de la validité du baptême, administré par des pasteurs protestans, vient de soulever, au grand duché de Posen, une

enquête criminelle contre un prêtre catholique qui habituellement renouvelait le baptême sous condition sur des enfans qui lui étaient présentés *ad hoc* par des mères catholiques. Un ministre protestant le dénouça pour ce fait, dans lequel il voyait une injure faite à son Église au gouvernement de la province, qui, après avoir entendu une multitude de témoins pour constater un fait avoué d'ailleurs par son auteur, renvoya la connaissance à l'archevêque de Posen. Le prêtre inculpé déclara à l'autorité civile avoir en cela suivi les prescriptions de l'Église, d'après lesquelles, en cas de doute légitime sur la validité d'un baptême, on est rigoureusement tenu de le réitérer, sous condition, sur les personnes appartenant à sa communion, sans qu'on en puisse inférer un acte de mépris pour une autre Église. A ce sujet, le prêtre catholique déclara avoir vu de ses yeux plusieurs ministres évangéliques administrer le baptême, en posant simplement sur la tête de l'enfant trois doigts mouillés d'un peu d'eau qu'on leur présentait sur une assiette, de sorte que la peau de la tête des enfans nés chevelus ne pouvant être atteinte par l'eau, le baptême demeurerait au moins très-incertain, suivant la doctrine catholique ; désavouant d'ailleurs toute intention injurieuse, et s'en rapportant simplement à l'enseignement de sa propre Église, d'où naissait pour lui un rigoureux devoir de conscience. La question se présente ainsi au gouvernement prussien sous une forme au moins très-ardue ; car il ne peut condamner un point de doctrine formellement défini et enseigné par une Église non point simplement tolérée, mais légitimement établie dans le royaume ; et s'il n'interdit pas cette pratique, il avoue au moins implicitement que celle de son Église officielle est blâmable, et que la plupart de ses sujets protestans pourraient bien n'être point baptisés, et par conséquent, n'être pas chrétiens.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—La protestation unanime de la presse contre la prétendue nomination de M. Joseph, à la place de Greffier du Conseil, a eu son effet. M. De Léry vient d'être nommé à cet office.

Maison d'industrie.—En conformité à la réquisition que nous avons publiée dans notre dernier numéro, il y a eu, mardi-dernier, au Palais de Justice de cette ville, une assemblée des citoyens, aux fins de prendre en considération l'expédience d'établir une Maison d'Industrie, à Montréal, et les moyens de parvenir à ce but. Son Honneur le Maire fut appelé au fauteuil et W. Bristow, écrivain, prié d'agir comme secrétaire.

Son Honneur le Maire expliqua le but de l'assemblée, qui était de pourvoir à l'établissement d'une Maison d'Industrie, sur une base large et libérale. Il dit que, personnellement, il était opposé à une institution dont l'objet serait d'offrir un azile permanent aux pauvres, parce que cet azile serait bientôt rempli de tous les fainéans des campagnes environnantes. Il doutait s'il serait sage d'établir une maison permanente de refuge, parce que les paresseux seraient certains de trouver dans leur pauvreté un azile confortable et bien souvent, les parens qui sans cela se feraient un devoir de les soulager, préféreraient les laisser à la charge de la société. Il pensait que tels étaient les sentimens de lord Brougham.

Son Honneur répéta qu'il n'était pas opposé à l'érection d'une Maison de Refuge, mais qu'il désirait prévenir l'assemblée contre l'établissement d'une maison qui servirait de tentation aux paresseux et aux vagabonds de tous les endroits, et qui induirait les émigrés, en arrivant dans ce pays, à recevoir les bienfaits de cette institution, plutôt que de se reposer sur leurs propres efforts.

Voici les résolutions qui ont été adoptées :

Proposé par Wm. Lunn, écrivain, secondé par A. Furniss, écrivain,

Que les différens actes de la législature pourvoyant à l'administration de certaine propriété léguée pour l'établissement d'une Maison d'Industrie dans la cité de Montréal, n'ont pas atteint les objets désirés, et que dans l'opinion de cette assemblée, il est expédient que l'on fasse un effort général et vigoureux, pour établir une institution telle que celle contemplée par ces actes.

Proposé par D. Kinnear, écrivain, secondé par l'hon. F. Hincks,

Que c'est l'opinion de cette assemblée, que les fins pour lesquelles la Maison d'Industrie proposée est établie, se borneront à fournir du travail aux pauvres de Montréal, lorsqu'ils seront par eux-mêmes hors d'état d'en obtenir, et d'offrir un abri temporaire, et de la nourriture aux destitués, et que l'on devrait accorder aux autorités le pouvoir d'envoyer les vagabonds communs à la Maison d'Industrie, pour y être employés et soutenus pendant un tems limité.

Proposé par B. Holmes, écrivain, secondé par J. Bourret, écrivain,

Que c'est l'opinion de cette assemblée que l'établissement pourrait s'effectuer avec plus d'avantage et d'efficacité par le prélèvement d'une petite taxe additionnelle sur toutes les propriétés cotisées dans cette cité, ce mode de prélever les fonds nécessaires à cet objet étant le plus équitable, et que l'on s'adresse à la législature pour la prier de prendre à ce sujet les mesures nécessaires.

Proposé par M. B. Holmes, secondé par M. Mulholland,

Qu'un comité, se composant d'un membre laïc de chacune des dif-

férentes congrégations protestantes et juives de cette ville, et d'un nombre égal de représentants des communautés catholiques romaines soit nommé par les congrégations respectives pour prendre les arrangements et pourvoir aux fonds nécessaires pour la bâtisse d'une Maison d'Industrie, considérer les moyens de gouverner cette maison, obtenir des plans, et pour toutes les autres fins qui se rattachent à l'objet en question; le dit comité devant faire rapport à une assemblée générale qui sera convoquée plus tard. Le quorum du comité ne devra pas être de moins du quart du nombre total, et que Son Honneur le Maire, soit prié de notifier chacune des églises respectives du désir de cette assemblée, et nommer un jour l'assemblée du comité.

Minerz.

Bénéfice d'une ligne télégraphique.—La ligne télégraphique entre New-York et Buffalo est en opération depuis cinq mois seulement; et elle paie pour cette période un dividende de huit pour cent à ses actionnaires. C'est un beau résultat.

Canadien.

Accident.—Un homme du nom de J.-Bte. Schmitz, a été tué mercredi dernier, par la chute d'un arbre, en travaillant à un chantier de bois établi en arrière de Berthier. Il était occupé, avec plusieurs hommes, à bûcher des épinettes, lorsqu'un de ces arbres, coupé par un de ses voisins, vint tomber sur un autre à côté de celui que hûchait Schmitz; la tête de l'arbre en tombant se brisa sur le second, et vint frapper Schmitz; puis aussitôt le corps même de l'épinette suivit, frappa Schmitz sur la tête et la lui fracassa. Il ne survécut que de quelques instans. Il était marié, et laisse une jeune femme, un enfant de sept mois et un père infirme dont il était le seul support.

Echo des Campagnes.

FRANCE.

— Une vieille femme, d'une parcimonie incroyable, vient de mourir dans le département de l'Oise. Elle laisse à ses héritiers collatéraux une fortune évaluée à plus de 150,000 francs! Cette femme vivait dans le plus complet dénuement, la plus profonde misère au milieu de l'abondance; sur son dos des haillons, dans sa maison point de chaises, aux croisées point de carreaux; pour vaisselle, quelques vieux pots cassés.

PORTUGAL.

— La Gazette de Madrid publie une lettre d'Orenze, ville frontière du Portugal. D'après cette lettre le baron de Casal, qui se trouvait devant Oporto, ayant appris que les miguélistes avaient arrêté sa femme et sa fille, en représailles de l'emprisonnement d'un prêtre nommé Agra, a abandonné ses positions devant Oporto et a marché contre les miguélistes. Dans la journée du 20 décembre, il les a attaqués à Braga et les a complètement battus après leur avoir tué beaucoup de monde. Il a fait prisonnière une bande de soixante partisans du Prétendant dans un village aux environs de Braga, et a fait fusiller immédiatement les principaux chefs.

ESPAGNE.

— La chute du cabinet espagnol est un événement qui ne nous étonne point et qui semble avoir peu d'importance. Ce cabinet se composait d'hommes d'une capacité assez généralement reconnue, mais dépourvus du prestige qui fait qu'on reste longtemps au pouvoir. Si M. Isturitz s'était vu forcé par le Congrès de céder la place à une politique notablement différente de la sienne, l'événement serait autrement considérable; mais il n'en est rien, les nouveaux ministres seront choisis dans la même opinion, parmi les amis mêmes du Cabinet déchu; ce sera un changement de personnes, et à peine un changement de nuance; mais enfin ce sera un *changement*, et c'est là ce qui importait le plus à la destinée encore mobile, incertaine, du nouveau règne.

Nous avons parlé il y a deux jours d'un discours prononcé dans le Sénat par le général Narvaez contre le Ministère. Cette attaque a été suivie, dans le même corps législatif, de plusieurs autres. Le marquis de Miraflores, particulièrement, a exhalé ses rancunes ou ses appréhensions au sujet du double mariage. Un débat scandaleux s'est élevé ensuite entre le général Serrano, ancien ministre progressiste, et M. Isturitz. Des récriminations ont été passées aux provocations. Les deux adversaires se sont bellement débattus l'un l'autre, à la tribune, par les vers d'un *romance* célèbre. Heureusement tout s'est borné à ce défi poétique. Avant tous ces débats, l'évêque des Canaries avait réclamé la conclusion d'un concordat avec Rome sur la seule base, où il soit possible, c'est-à-dire en assurant une dotation indépendante au clergé. Tel est le résumé de la discussion de l'Adresse dans le Sénat. La presse et le public y ont trouvé plus d'intérêt qu'il n'est ordinaire. Le Ministère ne s'y est défendu qu'avec peine; il s'est vu attaqué vivement et n'a trouvé que des défenseurs ambigus. Sa chute, consommée par l'élection du président dans l'autre Chambre, semblait donc clairement annoncée par les délibérations du Sénat.

Une chose digne de remarque, c'est que M. Bravo Murillo, qui vient d'accepter le portefeuille de Grâce et de Justice dans l'administration du duc de Sotomayor, était précisément l'élu du cabinet Isturitz pour la présidence du Congrès. Ainsi il existera un lieu de continuité entre l'ancien et le nouveau cabinet. Cette continuité serait d'ailleurs encore plus évidente si M. Mon, ministre des finances dans le cabinet déchu, consentait, comme on le lui demande, à garder son portefeuille. L'impopularité de M. Mon tient surtout aux mesures qu'il a prises pour réformer le système tributaire et remanier l'impôt, genre d'impopularité que le vulgaire ne pardonne point, mais

qui peut être pour un homme d'État un véritable titre d'honneur. Cette impopularité est en quelque façon de bon aloi; aussi les nouveaux ministres ont-ils désiré conserver la coopération de l'homme habile et actif qui l'a encourue.

De ces diverses nouvelles et des réflexions qu'elles nous suggèrent, il nous paraît résulter que la situation des choses en Espagne n'est point sensiblement modifiée.

— Nous recevons aujourd'hui par la voie ordinaire les nouvelles de Madrid du 30 décembre. Le gouvernement venait de donner l'ordre d'arrêter M. Olozaga, qui se rendait à Madrid pour siéger au congrès, et de le conduire sous escorte à Pampelune, où il sera détenu jusqu'à ce que le congrès ait prononcé son admission ou son exclusion. Cet acte arbitraire a produit une fâcheuse sensation dans la capitale. Deux membres notables du parti progressiste, M.M. Cantero et Luzuriaga, qui ont été ministres avec M. Olozaga, se sont rendus auprès de M. Isturitz, président du conseil, et ont protesté en termes énergiques contre cette arrestation, qu'ils considèrent comme un attentat à l'intégrité du caractère de député.

Voici quelques détails sur les circonstances qui ont accompagné cette arrestation:

M. Olozaga, avant de quitter Paris, avait demandé à l'ambassade d'Espagne à Paris son passeport, qui lui avait été refusé. Malgré ce refus, M. Olozaga a cru devoir partir. Arrivé à Bayonne, il s'est rendu au consulat, et il a requis le visa de M. Bustamante, consul d'Espagne. Le consul avait d'abord refusé, mais en présence du procès-verbal d'élection de M. Olozaga, exhibé par celui-ci, et du texte de la loi du 25 avril, qui prononce la peine de mort contre toute autorité, qui arrêterait un député élu, le consul a fini par obtempérer à la requête de M. Olozaga, et il a signé son passeport.

A peine M. Olozaga venait-il de franchir la frontière, que M. Bustamante reçut des dépêches du gouvernement qui lui prescrivaient de ne pas signer le passeport. M. Bustamante s'empressa d'expédier un courrier extraordinaire au gouvernement espagnol pour l'informer de ce qui s'était passé, et le prévenir que M. Olozaga était rentré en Espagne. C'est alors que le gouvernement a donné l'ordre au capitaine de la garde civique d'arrêter M. Olozaga et de le conduire et retenir à Pampelune jusqu'à ce qu'il eût reçu à son égard des ordres ultérieurs. L'arrestation a eu lieu conformément à l'ordre du gouvernement, et M. Olozaga est en route pour Pampelune sous bonne escorte.

ÉTATS-UNIS.

Terrible incendie.—Le bourg de Uowaeda, près Bradford (Pennsylvanie), vient d'être presque détruit par un incendie qui en deux heures a consumé plus de vingt maisons. Tout un côté du village est éduité en cendres, et c'est à grand peine que l'on a pu préserver ce qui reste encore debout. La perte est estimée au moins à \$50,000, et plus de vingt-cinq familles se trouvent ruinées et sans asile.

Un convoi monstre.— Il y a quelques jours, nous dit le *Courier des Etats-Unis*, a passé sur le chemin de fer d'Albany à Boston, allant à cette dernière ville, le convoi le plus long que l'on ait peut-être jamais vu. Il se composait de 122 voitures ayant chacune 30 pieds de long, ce qui faisait une étendue totale de 3,700 pieds ou trois quarts de mille. Une seule machine suffisait à remarquer cette masse énorme.

Curieux verdict.— Un étrange verdict a été rendu en Irlande dans les circonstances suivantes:

Une enquête a été récemment faite à Galway, à la maison de travail sur le corps d'un mendiant; le jury a résumé ainsi son opinion:—« Nous pensons que le décédé est mort par suite d'épuisement et de la misère causée par le manque des choses nécessaires à la vie; et comme lord John Russell, chef du gouvernement de Sa Majesté, et sir Randolph Routh, en ne prenant pas les mesures nécessaires pour prévenir la famine et sauver l'Irlande de la situation vraiment déplorable dans laquelle elle se trouve maintenant, ont contribué à l'épuisement du peuple irlandais, nous pensons que le dit lord John Russell et le dit sir Randolph sont coupables de meurtre sur la personne du décédé. »

Le coroner a refusé le verdict ainsi rédigé; mais le jury n'a consenti à le changer que par contrainte, et a déclaré que le décédé était mort de besoin et par la rigueur de la saison.

Lac Ontario.— A la fin de 1845 les eaux de ce lac étaient de 27 pouces plus basses que dans le mois de juin précédent; en février 1846 elles diminuèrent encore de 3 pouces de plus. Ensuite elles s'élevèrent d'environ 3 pouces par mois, jusqu'au 1er juin, époque à laquelle elles montèrent encore un pouce, laissant cependant leur niveau à un pouce plus bas qu'en juin 1845; elles demeurèrent ensuite stationnaires jusqu'au 1er juillet dernier; alors elles commencèrent de nouveau à baisser d'environ 3 pouces par mois jusqu'en novembre; pendant ce dernier mois elles s'élevèrent de 3 pouces, puis en décembre dernier revinrent au même niveau; de sorte qu'à la fin de 1846 les eaux de ce lac étaient de 2 pieds plus basses qu'en juin 1845. Il paraît aussi que celles de tous les lacs, jusqu'au Lac Supérieur ont éprouvé une baisse dans leur niveau.